

BOUVIER DE L'APPENZELL

(Appenzeller Sennenhund)

TRADUCTION : Dr.J.-M.Paschoud et Prof.R.Triquet.

ORIGINE : Suisse.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR :
25.03.2003.

UTILISATION : Chien de conduite des bestiaux, chien de berger, de garde et de ferme, aujourd'hui aussi chien d'utilité polyvalent et chien de famille.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 2 Chiens de type Pinscher et Schnauzer, Molossoïdes, chiens de montagne et de bouvier suisses et autres races.
Section 3 Chiens de montagne et de bouvier suisses.
Sans épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Le bouvier de l'Appenzell est cité nommément pour la première fois en 1853 dans un livre intitulé "Tierleben der Alpenwelt" (la vie des animaux dans le milieu alpin) ; il y est décrit en tant que "bouvier pluricolore à poil court, de taille moyenne et à la voix claire "qu'on rencontre" par endroits sous forme d'une variété de type Spitz très homogène utilisé aussi bien pour garder les fermes que pour rassembler le troupeau. En 1895, le maître forestier Max Sieber, un des grands promoteurs de la race, demanda à la Société cynologique suisse (SCS) de prendre des mesures de sauvegarde en faveur du bouvier de l'Appenzell. Pour promouvoir l'élevage de la race, en 1898, le Conseil d'Etat du canton de St.Gall mit la somme de Fr.400. à disposition. Sur demande de la SCS, une commission fut créée. Elle fixa les traits caractéristiques de la race et, à l'occasion d'une foire à Altstätten, elle parvint à motiver la présentation de 9 mâles et de 7 femelles, dont les propriétaires reçurent des récompenses allant de Fr.5. à Fr.10. A la suite de cette présentation, fin 1998, 8 bouviers de l'Appenzell furent présentés dans la classe expérimentale "chiens de montagne et de bouvier suisses" à la première exposition internationale de Winterthur. Sur l'impulsion du Professeur Albert Heim qui s'est beaucoup consacré à la sauvegarde

des races de bouvier suisses, donc aussi à l'Appenzell, le "Club suisse du bouvier de l'Appenzell" fut créé en 1906 dans le but de promouvoir la race tout en la maintenant dans sa simplicité naturelle. L'inscription obligatoire des chiots dans le "Livre des origines du bouvier de l'Appenzell" marqua le début de l'élevage en pure race. En 1914, le professeur Albert Heim rédigea le premier standard de race valable. La région d'implantation de la race était la contrée d'Appenzell ; aujourd'hui son élevage se pratique partout en Suisse, et, au-delà des frontières, dans un bon nombre de pays d'Europe. Le vocable "bouvier de l'Appenzell" désigne aujourd'hui une entité clairement définie et nettement délimitée par rapport aux autres races de bouvier suisses. Bien que le bouvier de l'Appenzell ait trouvé de nombreux amateurs, la base d'élevage est restée très restreinte ; seul un élevage très attentif et pleinement conscient de ses responsabilités permettra de consolider et d'approfondir les caractères héréditaires de cette race remarquable dans leur simplicité naturelle.

ASPECT GENERAL : Chien tricolore de taille moyenne, presque inscriptible dans un carré, bien proportionné et harmonieux dans toutes ses parties, musclé, très mobile et agile, à l'expression malicieuse.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

- Rapport hauteur au garrot/ longueur du corps = 9 : 10 (plus ramassé que long).
- Rapport longueur du museau/ longueur du crâne = 4 : 5.

COMPORTEMENT/CARACTERE : vif, plein de tempérament et d'assurance, hardi; méfiant envers les étrangers; gardien incorruptible; joyeux et réceptif.

TETE : Bien proportionnée par rapport au corps, légèrement en forme de coin.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Assez plat ; largeur la plus grande entre les oreilles ; va en s'amenuisant progressivement jusqu'à la racine du museau ; protubérance occipitale très peu marquée ; sillon frontal modérément marqué.

Stop : Dépression crânio-faciale (stop) peu accusée.

REGION FACIALE :

Truffe : Noire chez les chiens à robe noire ; marron (aussi foncé que possible) chez les chiens à robe havane.

Museau : De puissance moyenne, s'amenuisant progressivement; mandibule robuste. Chanfrein rectiligne.

Lèvres : Sèches et bien appliquées, de couleur noire ou marron aussi foncé que possible selon la couleur de la robe. Commissure invisible.

Mâchoires/dents : Denture forte, complète et régulière ; articulé en ciseaux ; Articulé en pince toléré ; l'absence d'une PMI (prémolaire 1), une PMI surnuméraire (prémolaire 1) et l'absence des M3 (molaires 3) sont tolérées.

Joues : Très peu marquées.

Yeux : Assez petits, en forme d'amande, non proéminents, placés quelque peu obliquement par rapport au chanfrein ; expression éveillée. Couleur : brun foncé à marron chez les chiens à robe noire, marron plus clair, mais aussi foncé que possible chez les chiens à robe havane. Les paupières épousent parfaitement la forme du globe oculaire ; bord des paupières noir ou marron aussi foncé que possible selon la couleur de la robe.

Oreilles : Attache large et assez haute. Tombantes ; au repos plates et portées bien accolées aux joues ; de forme triangulaire, s'arrondissant légèrement à leur extrémité ; quand le chien est en éveil, elles se relèvent au niveau de l'attache et se tournent vers l'avant, de sorte que, vu de face et de dessus, la tête forme avec les oreilles un triangle bien net.

COU : Plutôt court, vigoureux, sec.

CORPS : Robuste, compact.

Dos : De longueur moyenne, ferme et droit.

Région lombaire : Courte et bien musclée.

Croupe : Relativement courte, prolongeant à plat la ligne du dos.

Poitrine : Large, bien descendue, atteignant le niveau des coudes, avec le poitrail bien développé ; sternum se prolongeant suffisamment loin vers l'arrière ; cage thoracique de coupe transversale d'un ovale presque rond.

Ventre : Seulement légèrement relevé.

QUEUE : Attachée haut, forte, de longueur moyenne, touffue, avec des poils un peu plus longs à sa face inférieure. Quand le chien est en action, elle est enroulée en anneau serré sur la croupe, portée de côté ou au milieu. En position debout, la queue pendante sous forme variable est tolérée.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS : Ossature solide, sèche. Bien musclés, vus de face d'aplomb et parallèles, pas trop serrés.

Epaules : Omoplates longues et obliques.

Bras : De même longueur ou seulement un peu plus court que l'omoplate. Angle formé avec l'omoplate pas trop ouvert.

Coudes : Bien au corps.

Avant-bras : Droit, sec.

Métacarpe : Vu de face prolonge la ligne droite de l'avant-bras; vu de profil, il est légèrement fléchi.

MEMBRES POSTERIEURS : Bien musclés ; vus de derrière d'aplomb et parallèles, pas trop serrés. Les angles des articulations typiques de la race provoquent une position relativement droite de l'arrière-main.

Cuisse : Relativement longue, formant un angle relativement fermé avec l'os du bassin (articulation coxo-fémorale).

Grasset : Angle pas trop ouvert.

Jambe : A peu près de même longueur ou seulement un peu plus courte que la cuisse. Sèche et bien musclée.

Jarret : Relativement haut.

Métatarses : Parallèles, déviés ni vers l'intérieur ni vers l'extérieur. Sauf dans les pays, où la loi interdit l'amputation des ergots, on doit procéder à leur ablation.

PIEDS : Courts, doigts bien cambrés, serrés ; coussinets solides.

ALLURES : Bonne poussée des postérieurs, grande amplitude des enjambées ; au trot, vu de face et de derrière, les membres se portent en avant dans des plans parallèles au plan médian du corps.

ROBE

POIL : Poil double, ferme et bien couché. Poil de couverture dense et brillant ; sous-poil dense, de couleur noire, marron ou grise ; il n'est pas souhaitable que la couleur du sous-poil transparaisse ; poil légèrement ondulé admis seulement sur le dos et le garrot, mais pas recherché.

COULEUR : Fond noir ou havane, avec des marques symétriques de couleur feu (brun rouge) ou blanche. Petites marques feu au-dessus des yeux ; marques feu sur les joues, au poitrail (à gauche et à droite de la région de l'articulation scapulo-humérale) et sur les membres, où les marques feu se trouvent toujours entre le blanc et le noir (ou le havane selon la couleur de fond de la robe).

Marques blanches :

- Liste blanche bien visible qui descend sans interruption du crâne sur le chanfrein et qui peut entourer entièrement ou partiellement le museau.
- Plage blanche ininterrompue qui va du menton au poitrail par la gorge.
- Marques blanches aux quatre pieds.
- Marque blanche à la pointe de la queue.
- Tache blanche à la nuque et demi-collier blanc toléré.
- Étroit collier blanc admis, mais par recherché.

TAILLE

Hauteur au garrot : Males : 52-56 cm,
Femelles : 50-54 cm.
Tolérance : +/- 2 cm.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

- Caractères sexuels insuffisamment prononcés.
- Sujet construit trop en longueur ou manquant d'harmonie.
- Ossature fine ou trop grossière.
- Musculature insuffisante.
- Tête trop lourde ou trop légère.
- Crâne arrondi.
- Stop trop accusé.
- Museau trop long ou trop court, étroit, pointu ; chanfrein pas rectiligne.
- Lèvres trop fortement développées.
- Absence de plus d'une PM1 (prémolaire 1).
- Joues trop proéminentes.
- Yeux ronds, proéminents ou trop clairs.
- Oreilles trop petites ou trop grandes, écartées, attachées trop haut ou trop bas.
- Dos ensellé, dos de carpe.
- Croupe oblique ou surélevée.
- Ventre relevé.
- Cage thoracique aplatie ou en tonneau ; poitrail insuffisamment développé ; sternum trop court.
- Queue formant un anneau lâche (la pointe de la queue touche la région de la naissance de la queue).
- Angulations insuffisantes aux antérieurs et/ou aux postérieurs.
- Coudes décollés.
- Métacarpes trop faibles.

- Jarrets de vache.
- Pieds longs et ovales (pieds de lièvre), doigts écartés.
- Allures incorrectes, p.ex. pas raccourci, démarche raide, membres serrés aux allures, membres qui croisent etc.
- Sous-poil qui transparaît.
- Marques incorrectes :
 - Taches noires dans le blanc.
 - Liste discontinue.
 - Large collier blanc ininterrompu.
 - Blanc au poitrail morcelé.
 - Blanc qui dépasse nettement le niveau des carpes aux antérieurs (bottes).
 - Absence de blanc aux pieds et à la pointe de la queue.
- Taille dépassant ou n'atteignant pas les limites de tolérance fixées par le standard.
- Faiblesse de caractère, manque de tempérament, légère agressivité.

DEFAUTS ELIMINATOIRES :

- Sujet peureux, agressif.
- Prognathisme supérieur ou inférieur, arcade incisive déviée.
- Entropion, ectropion.
- Oeil bleu, yeux hétérochromes.
- Queue en faucille (la pointe de la queue ne touche pas la région de la naissance de la queue), queue nettement tombante, queue cassée.
- Qualité de poil autre que poil double.
- Sujet non tricolore.
- Couleur de fond autre que noir ou havane.

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale complètement descendus dans le scrotum.